

Principes de paix



THE CANADIAN COUNCIL OF CHURCHES

LE CONSEIL CANADIEN DES ÉGLISES

Les *Principes de paix* expriment le témoignage donné et vécu en commun par le Conseil canadien des Églises. La paix est au cœur de la mission et de l'identité de toutes nos Églises membres et le cœur de l'œcuménisme.

LA SOUVERAINETÉ DE DIEU

Le Créateur est le souverain de toute la création. Or la relation juste est au cœur de la mission de Dieu. La paix est un don de Dieu, qui prend l'initiative de nous appeler à participer à sa mission. La paix est au cœur de la vie intérieure de la sainte Trinité. Elle existe là où il y a des relations harmonieuses entre Dieu, l'humanité et la création entière.

LA PAIX S'ENRACINE DANS LA RELATION À DIEU

Le plan de Dieu Créateur est que tous et toutes vivent en harmonie avec Lui et connaissent la tranquillité. La possibilité de vivre ce type de paix est offerte par l'œuvre de réconciliation réalisée par la mort et la résurrection de Jésus. La paix et la justice sont au cœur de la Bonne Nouvelle proclamée par Jésus. Dieu, Esprit Saint, est en nous et nous accompagne dans notre cheminement pour devenir plus humain. Il s'agit d'un cheminement qui se poursuit et qui n'est pas encore complété.

LA PAIX INTÉRIEURE

Jésus a dit : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix » (Jean 14,27). La paix intérieure est un état de tranquillité ou de quiétude mentale et de concentration, nourri et approfondi par la prière et la vigilance du cœur. Cette tranquillité intérieure n'est pas que silence, mais écoute et ouverture à l'égard de Dieu.

LA PAIX EST LA MISSION DU PEUPLE DE DIEU

Agir pour la justice, nous aimer les uns les autres comme le Christ nous aime et travailler pour la paix, tels sont les axes centraux de la mission du peuple de Dieu dans le monde : « Ce que le Seigneur exige de toi : rien d'autre que le respect du droit, l'amour de la fidélité, la vigilance dans ta marche avec Dieu? » (Michée 6,8).

LA PAIX ET L'ÉGLISE

L'Église annonce au monde la présence du Royaume de Dieu. Elle restaure sacramentellement la relation de l'humanité avec Dieu, nos relations mutuelles et notre rapport à la création. La guérison, la restauration et le salut de la création de Dieu sont une priorité et la première obligation pour l'Église. La consolidation de la paix et l'instauration de la justice sont des impératifs nécessaires et indivisibles qui orientent la pensée et l'action de l'Église.

LA PAIX, LA VOCATION ET LE TÉMOIGNAGE

Le Christ appelle ses disciples à rechercher la paix dans le monde. Le maintien de la paix est la vocation des chrétiens : « heureux ceux et celles qui font œuvre de paix, ils seront appelés enfants de Dieu » (Matthieu 5,9). Cette vocation est un témoignage de vie donné au monde non seulement par ce que nous disons, mais aussi par notre façon d'agir et de vivre. Elle est un ensemble cohérent de paroles et d'actions. Elle est une façon personnelle et communautaire de mettre en œuvre la foi. Notre apport à la paix découle de notre foi au don de Dieu en réponse à l'appel de Dieu.

LA PAIX ÉTABLIT LA JUSTICE

Il ne peut y avoir de paix sans justice. La paix de Dieu est inséparable de la droiture, de la justice et de l'amour inébranlable de Dieu. Le rétablissement de la paix et l'instauration des conditions propices à de justes relations sont indispensables à notre foi commune. Travailler pour la paix, c'est instaurer la justice entre les personnes et les sociétés dans tous les secteurs de notre vie publique. La voie qui mène à la paix passe par le service, le don de sa vie pour autrui et le témoignage. Nourrie et inspirée par la charité, la paix est le fruit de la liberté humaine.

LE MAINTIEN DE LA PAIX, UN ENGAGEMENT POLITIQUE

La paix doit se fonder sur la vérité et s'édifier sur la justice. Les chrétiennes et les chrétiens s'engagent dans le travail politique pour traduire l'espérance qui est en eux, en particulier lorsque la peur et le désespoir menacent

de paralyser la communauté humaine. Pour créer une paix juste, il faut libérer les êtres humains de la peur et de leur peur et de leur besoin, surmonter l'hostilité, la discrimination et l'oppression. Ce qui exige d'établir des conditions pour de justes relations qui respectent l'expérience des plus vulnérables et préservent l'intégrité de la création. La dignité et la liberté de la personne s'enracinent dans la réalité de notre origine divine : nous sommes créés à l'image de Dieu, et cette dignité humaine essentielle fonde les droits de la personne.

Les principes liés à l'instauration de la justice comprennent la responsabilité politique à l'égard du bien commun; le partage équitable de toutes les choses créées; la reconnaissance de la subsidiarité et des responsabilités différenciées¹; la participation à la société; le partenariat et l'option préférentielle pour les pauvres; la solidarité; les valeurs sociales inhérentes à la dignité de la personne humaine; la promotion du respect mutuel et de la compréhension entre les personnes de toutes les races, de toutes les origines ethniques, de toutes les conditions socioéconomiques, de toutes les religions et les cultures; et l'adhésion à la voie de l'amour.

LA PAIX, LE CONFLIT ET LES ÉTATS

Le maintien de la paix exige l'abolition de la guerre et la transformation des conflits: «martelant leurs épées, ils en feront des socs, de leurs lances ils feront des serpes. On ne brandira plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à se battre. » (Ésaïe 2,4) Faire la guerre représente un échec. L'Église doit s'attaquer aux racines bien organisées de la violence et accepter la responsabilité de prévenir les conflits et de protéger les populations. Pour évaluer les causes et la conduite de la guerre, il faut d'abord résister à l'idée d'entrer en conflit et de promouvoir un profond désir de régler les différends et d'instaurer une paix durable.

Les pistes d'action comprennent l'élimination des armes de destruction massive; le respect de l'objection de

conscience; l'opposition à l'usage d'armes non-nucléaires et d'armes militaires conventionnelles contre des populations civiles; l'opposition aux montants énormes dépensés pour produire de plus en plus d'armes toujours plus nouvelles qui risquent de détruire l'humanité; et l'offre d'aide humanitaire, sans discrimination, en fonction des besoins des personnes qui souffrent de la guerre, de troubles sociaux ou d'autres formes de violence. Nous cherchons à prévenir la guerre, à soutenir la paix durable où la violence a causé la destruction et à contrôler ainsi qu'à réduire l'expansion des armes. Nous voulons orienter des ressources pour soutenir le développement économique et social.

LE MAINTIEN DE LA PAIX COMME RÉPARATION

Le rétablissement de la paix exige qu'on assume ses responsabilités pour les injustices commises, qu'on se repente, qu'on demande pardon et qu'on cherche à se réconcilier. Le rétablissement de la paix exige beaucoup d'amour, de miséricorde et de pardon, la reconnaissance et la promotion de la vérité, de la dignité humaine et des droits de la personne.

UNE VISION HOLISTIQUE DE LA PAIX : LE SHALOM

La paix est un état dynamique de bien-être et d'harmonie qui implique de justes rapports entre les personnes et la nature, où il n'y a aucune crainte. Rien ni personne n'est exclu de la vision de Dieu à propos de la paix. Elle comprend toutes les nations, toutes les cultures et tous les peuples, toute la Terre habitée, et même tout le cosmos.

La quête de la paix est au cœur de l'œcuménisme et du chemin de réconciliation que nous avons emprunté ensemble pour nous accompagner les uns les autres à la maison.

(Adopté par consensus par le Conseil d'administration du Conseil canadien des Églises, 23 mai 2018.)

¹ La subsidiarité et les responsabilités différenciées caractérisent une société épanouie où les personnes, les communautés et les organisations sont libres de répondre à leur appel et de développer leur créativité au maximum.



THE CANADIAN COUNCIL OF CHURCHES
LE CONSEIL CANADIEN DES ÉGLISES

Le Conseil canadien des Églises :

Adresse : 47 Queen's Park Crescent East Toronto, ON M5S 2C3

Téléphone : 416-972-9494 | 1-866-822-7645

Courriel : info@councilofchurches.ca

Site Web : www.councilofchurches.ca

Facebook : <https://www.facebook.com/CCC.CCE>

Twitter : https://twitter.com/CCC_CCE